

**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961
concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation
des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 25 juillet 2006, le nom, le sigle (abréviation), les emblèmes et le drapeau du «Fonds OPEP pour le développement international», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
 - en français: LE FONDS OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
 - en anglais: THE OPEC FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
- b. le sigle (abréviation)
 - en anglais: OFID
THE OPEC FUND
- c. les emblèmes



- d. le drapeau



25 juillet 2006

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et
emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations
intergouvernementales. (OFID)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.07.2006
Date	
Data	
Seite	6352-6352
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 808

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.
I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.